



Suspicion recel successoral

Par **Balzac0742**, le 10/12/2019 à 16:38

Bonjour

Je suis héritière de mon grand père (mon père étant décédé). Les relevés de comptes des 4 dernières années avant son décès ont révélé des achats, retraits et virements pour environ 150000€ au total. Je suspecte une de mes tantes de s'être servi de sa carte bancaire à son insu mais n'ai à ce jour aucune preuve concrète. Pour avoir plus d'informations sur les mouvements bancaires et (éventuellement engager une action en justice) la banque me réclame plusieurs centaines d'euro. Avant de payer pour obtenir ces infos bancaires je voudrais m'assurer que j'ai une chance que la procédure juridique aboutisse, j'ai donc besoin des conseils d'un avocat.

Merci

Par **morobar**, le 10/12/2019 à 16:54

Bonjour,

[quote]
j'ai donc besoin des conseils d'un avocat.

[/quote]
Alors adressez-vous à un avocat et non à un forum de discussion fut-il de nature juridique.